

# D'une année à l'autre



Et aussi :



**LES ÉVÈNEMENTS**  
de l'hiver



**L'ÉTAT CIVIL**  
de 2017



**ZOOM**  
Ramène ta graine !



**L'AGENDA**  
des manifestations



## SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie  
38260 Gillonnay  
☎ 04 74 20 53 44

✉ [mairie@gillonnay.fr](mailto:mairie@gillonnay.fr)

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme... ) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

**i** Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## NUMÉROS UTILES

École .....04 74 20 24 27  
 Services périscolaires ...04 74 20 31 03  
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23  
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46  
 Service des eaux.....04 74 20 86 73  
 SAMU .....15  
 Gendarmerie.....17  
 Pompiers .....18

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français, fille ou garçon doit obligatoirement se faire recenser dans les trois mois suivant son 16<sup>ème</sup> anniversaire pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté :

- en se présentant à la mairie avec sa carte d'identité ou un document prouvant sa nationalité, le livret de famille et un justificatif de domicile
- en remplissant les formulaires en ligne sur [www.service-public.fr/particuliers](http://www.service-public.fr/particuliers) ou [majdc.fr](http://majdc.fr)

**i** L'attestation de recensement lui sera demandée lors de son inscription aux examens ou au permis de conduire.


## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions des Pacs a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie.

**i** Les personnes désireuses de conclure un Pacs doivent désormais s'adresser soit à un notaire, soit à la mairie du lieu de leur résidence commune.


La signature du Pacs se fera en présence du maire ou d'un adjoint, après rendez-vous pris au secrétariat de mairie.

## DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE

 Collecte des **ordures ménagères**  
Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00. Si le jeudi est férié, la collecte est en général reportée au lendemain.

 Emplacements des **conteneurs de tri sélectif** :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines

 De nouvelles consignes de tri vont être mises en place au printemps. Le Sictom vous informera de ces nouvelles dispositions par un courrier que vous recevrez à votre domicile.

 **Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André**

- lundi : 14h - 18h
- mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
- mercredi et samedi : 9h - 18h.

Déchets acceptés : déchets verts, encombrants, déblais et gravats, batteries auto, huiles ménagères et minérales, métaux ferreux, papiers et cartons, pneus, bois, polystyrène, produits phytosanitaires, peintures, ampoules et néons, radiographies, plastiques et PVC, déchets d'équipements électriques et électroniques, vêtements et chaussures.

☎ 04 74 20 33 03.

**Déchèterie du Liers à Nantoin**

- lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h
  - mardi : 14h - 18h
  - samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
- ☎ 04 74 54 13 73.

## LA RESSOURCERIE DE BIÈVRE-VALLOIRE

Elle récupère tout ce qui est susceptible d'être recyclé, sur son site ou par des collectes au domicile des particuliers.

Après remise en état, les objets sont vendus dans son magasin, 200 route du village à St- Pierre de Bressieux.

Ouverture :

- mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- samedi de 10h à 16h30.

**i** ☎ 04 27 69 00 62  
☎ 06 35 55 31 07

🌐 [www.laressourcerie-bv.fr](http://www.laressourcerie-bv.fr)

## SERVICES TRANSISÈRE

Depuis le 2 janvier 2018, la ligne Transisère **7330**, La Côte-St-André - Grenoble, expérimente la **desserte du Parc d'Activités Bièvre-Dauphine à Apprieu**, à raison de 3 allers/retours par jour aux heures de pointe.

Horaires (période scolaire) :

- 3 arrêts à Gillonnay le matin, à 6h38, 7h03 et 8h23 pour une arrivée à 7h04, 7h29 et 8h49 au Parc d'Activités Bièvre-Dauphine.
- 3 arrêts au Parc d'Activités Bièvre-Dauphine le soir, à 17h19, 17h54 et 18h34 pour une arrivée à 17h45, 18h20 et 19h00 à Gillonnay.

**i** Horaires complets disponibles à la mairie ou à l'office de tourisme, au ☎ 0820 08 38 38 (0,12 €/min) ou sur [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE

**MES DÉMARCHES**  
*à portée de clic !*

### CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE

Leur obtention se fait maintenant en ligne par le biais des téléprocédures.

Pour refaire une carte grise, changer son adresse, déclarer la vente d'un véhicule ou changer le titulaire :

🌐 <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour s'inscrire aux examens du permis de conduire (première inscription ou nouvelle catégorie), pour demander un nouveau permis :

🌐 <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Pour les demandes d'échanges de permis de conduire étranger ou international : 🌐 <http://www.isere.gouv.fr>

### LES AVANTAGES DES TÉLÉPROCÉDURES

Les démarches sont sécurisées et simplifiées. Elles sont accessibles à toute heure, depuis le domicile, les bornes Internet en libre accès, les points numériques installés dans les préfectures, sous-préfectures, les espaces numériques des maisons de services d'accueil au public.

**i** 🌐 <https://ants.gouv.fr>



Le printemps se profile à l'horizon de cette année déjà bien engagée. Dans cette première publication municipale de 2018, nous reviendrons, comme lors de la cérémonie des vœux, sur les événements de l'hiver et évoquerons ceux des mois à venir. Comme l'aménagement des abords de la mairie que nous aurons l'occasion de vous présenter en fin de mois, en réunion publique.

Sur le plan de la vie scolaire, le changement viendra de la réorganisation des services périscolaires du fait du probable retour à la semaine de quatre jours de classe. Le conseil municipal a d'ores et déjà lancé la réflexion sur le sujet en gardant comme objectif d'apporter à la population les services nécessaires.

Pour l'heure, l'équipe travaille à l'élaboration des programmes d'investissement, notamment les travaux de sécurisation de l'espace Gyltiss. Ces programmes seront soumis à l'arbitrage du conseil municipal lors du vote du budget à la fin du mois.

Comme je le fais à chaque fois que j'en ai l'occasion, et même si j'ai conscience de me répéter, je dénoncerai encore les incivilités dans le village et leurs conséquences. Le surcroît de travail des employés des services techniques pour garder en bon état les espaces et locaux communaux, les dépôts de plainte à la gendarmerie, les fermetures occasionnelles des sanitaires publics, les dépenses supplémentaires... qui se font au détriment de tout ce qui pourrait être entrepris pour améliorer notre quotidien.

Pour conclure, je me réjouis de mettre une nouvelle fois à l'honneur l'implication de celles et ceux qui s'investissent dans le village. Après une période de dormance, le Comité des fêtes s'apprête à reprendre ses activités. Et nous fêterons l'arrivée de l'été avec la manifestation « Ramène ta graine » organisée par la bibliothèque « pour et avec les habitants » autour de la thématique des jardins. Qu'elle puisse à l'instar de toutes celles qui ponctuent la vie de la commune, être un espace de rencontre et de convivialité.

Jean-Louis Didier  
Maire

## BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

*Directeur de publication*  
Jean-Louis Didier, maire.

*Conception, rédaction et mise en page*  
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

*Photos*  
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély.

*Comité de lecture*  
Francine Ehrler, Claudine Guillaud, Jean-Paul Jullien-Vieroz, Emmanuelle Pinto, Fernand Rabatel.

*Couverture*  
Paysage d'hiver, photo Mathias Allély.

*Impression*  
Imprimerie Rochat, St Étienne de St-Geoirs.

mars  
2018

Dans ce numéro :

Infos pratiques . . . . . p.2	L'école et le périscolaire . . . . p.8
Éditorial, sommaire . . . . . p.3	La vie du village. . . . . p.9
La vie municipale . . . . . p.4	La vie culturelle . . . . . p.10
Les festivités... . . . . p.5	Zoom : Ramène ta graine ! . p.11
Les travaux . . . . . p.6	Agenda des manifestations p.12
Un nouveau centre-village . . p.7	



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le samedi 11 novembre en fin de matinée, une cinquantaine de personnes se retrouvait devant le Monument aux Morts, aux côtés des élus et des représentants des Anciens Combattants, pour commémorer l'armistice qui, en 1918, mettait un terme à la première guerre mondiale.

Après le dépôt d'une gerbe et le respect d'une minute de silence, le maire Jean-Louis Didier rappelait le lourd tribut payé par le pays en lisant le nom des soldats du village qui perdirent la vie pendant le conflit.

La cérémonie se clôturait à la salle Saint-Maurice autour d'un moment convivial animé par l'Éveil de Sardieu.

## CONVENTION DE FOURRIÈRE AVEC LA SPA

Responsable de la prévention des troubles causés par des animaux errant dans sa commune, le maire doit prendre « toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats », y compris leur saisie et leur conduite à la fourrière.

La commune ne disposant pas de fourrière communale, une convention a été signée avec la SPA, Société Protectrice des Animaux, pour lui confier le soin de recueillir les chiens et chats divagant sur le domaine public.

Le montant forfaitaire de l'indemnité fixé par la SPA est de 0.40 € par an et par habitant, soit environ 400 € pour 2018.

## DÉMISSION D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

En novembre dernier, le maire Jean-Louis Didier recevait un courrier de Florence Marion, qui lui présentait sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Il en informait le conseil municipal lors de la réunion du 16 novembre.

Suite à cette démission, le Conseil Municipal a désigné pour la remplacer :

- Gwenaëlle Bellier, en tant que membre suppléante à la commission d'appel d'offres.
- Marie-Françoise Rattier, en tant que Correspondante Défense.

## TARIFS PUBLICS 2018

**Location des salles communales aux particuliers :** la salle des fêtes et la salle St-Maurice sont réservées aux habitants de la commune. La location pour un week-end va du vendredi soir au lundi matin.

Week-end, 200 € ; apéritif, 70 €  
Cautions : ménage, 150 € ; dégradations, 500 €.

**Cimetière,** la place : concession trentenaire : 150 € ; concession cinquantenaire : 200 € ; murette : 150 €.

**Columbarium,** pour quatre urnes maximum : case 15 ans, 500 € ; case 30 ans, 850 € ; cavurne 15 ans, 350 € ; cavurne 30 ans, 700 €.

*Dispersion gratuite dans le puits du souvenir.*



## ÉTAT-CIVIL 2017

### Naissances

Emie, fille de Manuel MÉJIAS et d'Émilie BLANC. . . . . le 26/09 2016  
*(Toutes nos excuses à la famille pour l'avoir oubliée l'an dernier).*

Manon, fille de Jacques-Olivier M'BANDJI et Céline DURAND . . . . . le 02/01  
 Malo, fils de Christophe BOULLU-CHATAIGNER et Fanny EMERY. le 12/03  
 Eliot, fils de Jérôme EMERY et Nadège BOUVIER-BALLET . . . . . le 20/04  
 Lou, fille de Julien MEYER et Nathalie HABRAN . . . . . le 21/07  
 Léandre, fils de Simon BOUET et Alexia PIAT. . . . . le 08/11

### Mariages

Nadège BOUVIER-BALLET et Jérôme EMERY . . . . . le 01/07  
 Maryne BECLERE et Geoffrey SANCHEZ . . . . . le 08/07  
 Julie BLANC et Renan DANÉROL . . . . . le 26/08  
 Marina BLANPAIN et Nicolas PETREQUIN . . . . . le 26/08

### Décès

Marie BOUGET-LAVIGNE née MÉTRAL . . . . . le 13/01  
 Madeleine CINQUIN née BERTHELIER . . . . . le 27/03  
 Mylène HAMON née GAVA . . . . . le 13/04

### Décès de personnes natives de Gillonnay

Noël PINAT . . . . . le 15/01  
 Henri PICOT . . . . . le 12/03  
 Suzanne GANET . . . . . le 13/08  
 Marguerite VALENTIN . . . . . le 11/11

*Informations communiquées en accord avec les familles*



## SITE INTERNET

La commission « Communication culture » travaille actuellement à l'élaboration d'un site Internet pour la commune. Hébergé par le « Réseau des communes » pour un coût annuel de 462 €, il devrait être opérationnel au printemps.

### Annuaire des associations et professionnels

Vous pourrez trouver sur le site un annuaire des associations du village et des entreprises, travailleurs indépendants, producteurs, hébergeurs touristiques... installés sur la commune.

Si vous souhaitez y figurer, à titre gratuit, il vous suffit d'envoyer à l'adresse courriel

[communication@gillonnay.fr](mailto:communication@gillonnay.fr)

les informations suivantes :

### Associations :

Nom, description et horaires des activités, lieu de pratique, nom du président, composition du bureau, nombre d'adhérents, site Internet, logo, photo, contacts.

### Professionnels :

Nom ou dénomination, secteur d'activité, horaires d'ouverture, site Internet, logo, photo, coordonnées.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Le samedi 6 janvier en début de soirée, une centaine de personnes assistait à la salle des fêtes à la cérémonie des vœux aux habitants.

Entouré des membres de l'équipe municipale, le maire Jean-Louis Didier introduisait son discours en commentant les chiffres de l'évolution de la population et du budget de la commune. Puis il déroulait la liste des travaux de l'année écoulée et présentait ceux à venir. Il laissait ensuite Évelyne Collet, vice-présidente de Bièvre-Isère Communauté, présenter l'intercommunalité, ses compétences et ses « projets communs » pour le territoire. Et clôturait son discours en remerciant d'une manière générale tous ceux qui s'investissent pour faire vivre le village.

La cérémonie se poursuivait par l'accueil des nouveaux arrivants et la remise de la mallette élaborée à leur intention par la mairie. Les personnes ayant suivi, en octobre dernier, la formation « Prévention et Secours Civiques 1 » et la session de remise à niveau, recevaient ensuite leurs diplômes des mains de Fernand Rabatel, premier adjoint, à l'origine de l'initiative et des formateurs Bernard Grenier et Christine Destombes, de l'Union Départementale des Premiers Secours de l'Isère.

Les élus et les habitants terminaient la soirée par un échange convivial autour du buffet.



## LE CCAS RÉGALE LES AÎNÉS DU VILLAGE

Le dimanche 17 décembre à midi, près de quatre-vingts convives étaient réunis à la salle des fêtes pour le repas de fin d'année offert traditionnellement aux aînés du village de plus de 70 ans par le Centre Communal d'Action Sociale.

À leurs côtés, avaient pris place leurs conjoints et les représentants du conseil municipal et du CCAS.



Le repas préparé par le traiteur Giron, installé dans le village, était servi comme à l'accoutumée par les conscrits. Les décorations du sapin ornant le hall d'entrée de la mairie, les chemins de tables, les menus et ronds de serviettes avaient été confectionnés par un groupe d'élèves encadré par des bénévoles, pendant les temps de Nouvelles Activités Péri-scolaires.

L'après-midi, les convives s'en donnaient à cœur joie, alternant chansons, histoires drôles et bons mots dans une ambiance joyeuse.



Le samedi suivant, les membres du CCAS et les élus municipaux se rendaient au domicile des personnes de plus de 75 ans n'ayant pu assister au repas pour leur offrir un colis gourmand agrémenté de décorations réalisées par les enfants de l'école. L'après-midi, c'est à l'Ehpad qu'ils accomplissaient cette même démarche auprès des résidents originaires de la commune.





# Les travaux

## RESPECT !



Des panneaux vont être implantés à proximité des espaces verts publics entretenus par les employés des services techniques, pour faire prendre conscience aux propriétaires de chiens des nuisances consécutives aux déjections abandonnées pendant leurs promenades quotidiennes.

Pour y remédier, il suffirait juste que les maîtres changent leurs habitudes, qu'ils pensent à apporter un sachet dans lequel ils glisseraient les crottes qu'ils auraient pris soin de ramasser...

Ce simple geste permettrait de maintenir la propreté des lieux.

Et de faire preuve de civisme et d'un minimum de respect :

- pour les promeneurs fréquentant les lieux
- pour les enfants qui en font leur terrain de jeux
- pour les employés chargés de leur entretien toute l'année.

## LES TRAVAUX DE L'HIVER

### Locaux des services techniques



Au cours des dernières semaines, des travaux ont été entrepris dans les locaux des services techniques :

- l'isolation du plafond et la pose d'une porte isolante
- le remplacement des radiateurs par d'autres plus performants
- la réfection des peintures
- l'aménagement d'un coin cuisine et d'un bureau.

Le coût des travaux se monte à 5 200 €.

### Bâtiments communaux

Pendant les mois d'hiver, les employés des services techniques ont effectué des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux. Ils ont, entre autres, refait la peinture de la salle de cantine et celle du couloir desservant la salle des fêtes, la cuisine et les sanitaires.

Ils ont aussi préparé le chantier d'amélioration de l'isolation des combles de la mairie qui sera réalisé en fin de mois. Une couche supplémentaire de 30 cm de matériau isolant sera posée par l'entreprise Phoenix Isolation.



Ces travaux, d'un montant de 3 200 € sont subventionnés en totalité grâce au Certificat d'Énergie.

La mairie prendra en charge la mise en place du cheminement surélevé pour accéder aux combles, soit 300 €.

### Toilettes de la mairie

Les portes dégradées suite à des incivilités ont été réparées et renforcées par les entreprises Concept Plâtre et Àmebois pour un montant de 2 100 €.

### Chapelle

Pour résoudre les problèmes d'étanchéité au niveau des fondations sur la partie nord de la Chapelle Notre-Dame du Mont, des travaux ont été réalisés sur toute la longueur par l'entreprise de maçonnerie Couturier pour un montant de 2 600 €.



## ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT

Programmés pour le premier trimestre de l'année, les travaux préliminaires au déploiement de la fibre optique sur le secteur, identifié comme prioritaire par le Département, ont débuté en janvier le long de la Route du Dauphiné, de la Rue du Bourg jusqu'à l'école et de la RD73 jusqu'à l'usine Safadi.

Ces travaux consistent à creuser les tranchées, à installer les fourreaux destinés à recevoir la fibre, à construire les noeuds de raccordement et à remettre en état les états de surface. La fibre sera posée au printemps.

Les services publics et les entreprises seront raccordés dans un premier temps, en principe avant la fin d'année. Le raccordement des particuliers suivra.

Les travaux sont financés principalement par le Département dans le cadre de son projet « Isère THD ».



  : <http://www.iserethd.fr>

**isère**  
**THD**  
LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS



## ACCÈS SÉCURISÉ ET PLACE DE LA MAIRIE

L'équipe municipale s'y était engagée : le centre-village va être sécurisé et réaménagé.

L'Avant-Projet a été défini par les maîtres d'oeuvre, Pedro Andrade-Silva, architecte paysagiste de Viriville et le bureau d'études BEAUR, retenus par la mairie suite à un Marché Public à Procédure Adaptée.

Il consiste à sécuriser la rue du Bourg par la création :

- d'un passage piéton au sud, dans le prolongement de la « place de la bascule ».
- d'un trottoir continu jusqu'à l'école, en bordure ouest de la rue du Bourg, après reconstruction en retrait du mur bordant la place de la mairie et déplacement du portail de l'école.
- d'alternats engazonnés pour limiter les croisements, réduire la vitesse des véhicules et ainsi sécuriser l'accès des riverains à leurs propriétés.

Ces aménagements favoriseront la cohabitation en toute quiétude entre les différents usagers de la rue du Bourg, véhicules motorisés, vélos, piétons...tout en tenant compte des contraintes liées au secteur.

Le projet prévoit aussi le réaménagement de l'esplanade de la mairie, dans une approche paysagère privilégiant les déplacements doux et la rencontre entre les habitants ainsi que l'installation d'un éclairage adapté.

La phase de consultation des entreprises a été lancée en mars. Les travaux sont prévus pendant l'été.

La dernière phase du projet consistera à aménager la partie sud de la place de la mairie et l'actuelle « place de la bascule ». D'ores et déjà étudiée, elle sera réalisée ultérieurement.

## LES PREMIERS TRAVAUX

En amont de l'aménagement « sécurité » de la Rue du Bourg, des travaux d'amélioration esthétique seront effectués. Il s'agira de l'enfouissement des réseaux pour la distribution électrique, l'éclairage, la fibre optique et le fournisseur Orange.

Sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat des Énergies de l'Isère (Sedi), ils seront réalisés par l'entreprise Sobecca en deux temps :

- en 2018 : partie sud de la rue du Bourg, de la RD73 à l'entrée du parking derrière l'école
- en 2019, sur la partie nord, du parking au carrefour avec la rue de Battines.

Les premiers coups de pioche devraient être donnés dans quelques semaines.

Le montant des travaux s'élève à :

- enfouissement des réseaux : 128 986 €, dont 13 266 € à la charge de la commune
- éclairage public : 16 223 €, dont 1 405 € à la charge de la commune.



## RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Une réunion de présentation du projet et d'information sur le déroulement des travaux se tiendra le **mercredi 28 mars, de 19h à 21h**, en salle des associations, en présence des maîtres d'oeuvre. Elle est ouverte à toutes les personnes intéressées.

## UN PROJET VALIDÉ ET SUBVENTIONNÉ

Parce qu'il s'inscrit de manière pragmatique dans le cadre des enjeux actuels du territoire (sécurité des déplacements, création de lieux de rencontre et de mixité sociale, mise en œuvre des modes de déplacements doux, création de parcours adaptés...) et parce qu'il répond aux contraintes légales en vigueur, le projet de requalification du centre-village, de sécurisation de la rue du Bourg et de réaménagement de la place de la mairie a été validé et subventionné :

- par le département, à hauteur de 70 000 €.
- par la région, à hauteur de 50 000 €.

Un dossier de demande d'aide de l'État, au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) a aussi été déposé. Il est actuellement en phase d'instruction.

Ce projet important à l'échelle de notre commune pourra se réaliser grâce à ces soutiens.



La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes





# L'école et le périscolaire

## UNE BALADE EN PRÉLUDE AUX «MARRONS»

Comme ils le font chaque année, les enfants de l'école ont apporté leur contribution à la Fête des Marrons.

Le mercredi avant les vacances de Toussaint, sous une météo particulièrement clémente, les enfants de l'école encadrés par l'équipe d'enseignantes et par des parents sont allés ramasser des châtaignes.

Fidèles à une tradition instaurée de longue date, les anciens agriculteurs les faisaient griller le jour de la manifestation, avant de les offrir aux participants et au public.



## NOËL À L'ÉCOLE

Le jeudi avant les vacances de Noël, l'école organisait ses traditionnels ateliers de Noël. Un moment toujours très attendu par les enfants, prélude aux festivités à venir.



Dans les groupes mêlant les élèves de tous les âges, les grands avaient à cœur de s'occuper des plus petits. Tous se succédaient sur les activités encadrées par les enseignants et des bénévoles : un atelier pâtisserie pour confectionner sablés de Noël et roses des sables et d'autres, créatifs pour fabriquer cartes de vœux, bougeoirs et décorations de tables.



Le lendemain, les enfants recevaient la visite du Père Noël qui extrayait de sa hotte les cadeaux, livres, jeux et jouets offerts à chacune des classes par le Sou des écoles. Ils dégustaient en sa compagnie les friandises élaborées la veille.

## NOËL À LA CANTINE

Installés dans la salle des fêtes autour de tables joliment décorées, plus de soixante-dix enfants, encadrés par une dizaine de parents, avaient choisi de déjeuner à la cantine le dernier mardi de l'année.

La raison de cet engouement ?

On y servait ce jour là le traditionnel repas de Noël, prétexte à un moment convivial ouvert à tous les élèves de l'école.

Au menu, de la salade verte agrémentée de saumon, un sauté de dinde accompagné de gratin dauphinois, du fromage et de la bûche.



Après le repas, le personnel des services périscolaires jouait au Père Noël et remettait aux enfants des jeux d'extérieur et des jeux de société pour les divertir pendant les temps d'accueil périscolaire.

## RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Lors du conseil d'école du 25 janvier, le retour à la semaine de quatre jours a été voté à l'unanimité des représentants des parents, des enseignants et de la mairie.

Le conseil municipal s'était positionné une semaine plus tôt par 8 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

Le résultat du vote était adressé à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Bièvre-Valloire qui le transmettra à l'Inspection Académique pour validation.

Le retour à la semaine de quatre jours de classe induira une modification de l'organisation des services périscolaires.



## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour inscrire à l'école les enfants nés en 2015, les parents doivent s'adresser au secrétariat de mairie pour retirer le dossier d'inscription, en présentant livret de famille, justificatif de domicile et certificat de vaccination de l'enfant.





## UNE CO-PRÉSIDENTE À L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ



En février, les membres de l'Automne Ensoleillé réunissaient leur assemblée générale à la salle Saint-Maurice. Après avoir approuvé le bilan moral et le rapport financier, l'assemblée élitait son conseil d'administration et nommait Henriette Berthinier présidente d'honneur.

Au moment de l'apéritif, un cadeau était offert aux deux octogénaires de l'année écoulée Michelle Bouvier-Ballet et René Charreton.

Le soir même le conseil d'administration élitait son bureau composé de Bernadette Bouget-Lavigne et Jean Petit, co-présidents, Agnès Fournier, secrétaire et Jacques Reynaud adjoint, Marie-Claire Noël-Baron trésorière et Jacqueline Gruter, adjointe.

Outre les randonnées organisées par les Baladins un mardi sur deux, le club propose le jeudi des jeux de cartes, de lettres et de boules.

## LA 46<sup>ÈME</sup> FÊTE DES MARRONS

Conviviale et populaire, la 46<sup>ème</sup> Fête des Marrons attirait beaucoup de monde fin octobre, sur le site de Montgontier.



Le samedi après-midi, sous une belle lumière automnale, les marcheurs et cyclotouristes s'élançaient en grand nombre sur les circuits tracés à leur intention par les organisateurs. Le dimanche, les randonneurs étaient tout aussi nombreux sur les chemins, tandis que les coureurs investissaient la place avant de prendre le départ des deux épreuves sportives jalonnées de difficultés.

Premiers à entrer en lice, les concurrents du trail de 21 km précédaient ceux du cross de 9 km. Avec à leurs côtés Apollo, jeune garçon de Balbins, ambassadeur national du Téléthon 2017, qui effectuait le parcours en joëlette, accompagné par les bénévoles des associations CHUKids 42 et Dunes d'Espoir.



Au terme de la matinée, les prix et récompenses étaient remis aux lauréats par les organisateurs et les élus. La manifestation se clôturait autour du repas « poule au pot » concocté par David et par l'équipe de la maison d'accueil de Montgontier.

## PRIMEVÈRE QUITTE MONTGONTIER

Installée depuis 2009 à Montgontier, l'école alternative Primevère quittait les locaux pendant les vacances de Noël.

Le bâtiment s'avérant aujourd'hui trop vétuste pour assurer un enseignement dans des conditions satisfaisantes, les responsables s'adressaient en fin d'année aux maires des communes voisines pour trouver une solution. La mairie de La Côte Saint-André leur proposait alors de leur mettre à disposition des salles au premier étage de l'école de musique communale jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une solution satisfaisante pour l'école qui s'est mis en quête de nouveaux locaux pour s'y établir définitivement et concrétiser son projet d'ouverture d'une classe maternelle.

## COMITÉ DES FÊTES

Après deux années de dormance, le Comité des Fêtes reprend son activité. Une réunion est programmée jeudi 5 avril à 20h30 en salle des associations. Elle est ouverte à toutes les personnes désireuses de s'impliquer dans l'animation du village.

## AU DESSUS DE PARADY

Ouvertes l'an dernier par Delphine et Patrick Boulier, chemin des Ayes, les chambres d'hôtes «Au-dessus de Parady» sont labellisées Gîtes de France.

Le cadre est agréable, l'ambiance bucolique, le nom des quatre chambres est évocateur (Au ras des pâquerettes, la grange au grain...) et les menus terroirs sont concoctés avec des produits locaux.



04 74 79 33 39 ou 06 15 96 83 52

<http://www.adparady.fr>





## LOLI LA GOUTTE AUX « ARTS EN HERBE »

L'après-midi du 3 novembre, le festival des « Arts en herbe » programmé par le pôle famille intercommunal faisait étape à la salle des fêtes avec le spectacle « Loli la goutte » du collectif grenoblois Les phosphorescentes.

Devant la centaine de spectateurs, principalement des jeunes enfants, présente sur chacune des deux représentations, Geneviève Burnod et Marion Mercier racontaient le parcours de Loli, goutte d'eau, goutte de pluie, goutte de torrent, goutte d'océan, en illustrant leur récit de bruitages, de jeux d'eau et de lumières nimbant un décor féerique.

Une jolie façon d'aborder l'élément eau dans tous ses états, les phénomènes météorologiques, et le parcours conduisant des milliers de Loli, des nuages où elles se sont formées jusqu'à l'immensité des mers.

Au terme des deux séances, le dialogue s'instaurait entre les comédiennes et leur auditoire, sous le charme et désireux d'en savoir un peu plus sur Loli et sur l'envers du décor d'un bien beau spectacle.



## L'HUMOUR CAUSTIQUE DE LA CONCONCON



Depuis six ans, les comédiens de la Compagnie de l'Arbre tentent de contribuer à « améliorer le monde, à le rendre de plus en plus drôle », en décryptant l'actualité, source inépuisable d'inspiration.

Le week-end du 11 novembre à la salle des fêtes, le public était nombreux à assister à l'édition 2017 de leur « Conférence Complètement Contemporaine ».

Et à se réjouir d'entendre Constance, Consuelo, Confucius et Conquistator tirer à boulet rouge sur leurs cibles préférées, dirigeants, nantis, despotes en devenir et courtisans de tous ordres.

En utilisant leurs armes de prédilection, l'humour noir, incisif, paillard et caustique et la poésie pour dénoncer l'injustice, l'inégalité et l'intolérance.

## « AU LONG DE LA D73 »

En raison de la fermeture provisoire de l'espace Gyltiss, pour raison de sécurité, la 16<sup>ème</sup> édition de l'exposition collective «Au long de la D73» sera cette année proposée dans une version réduite.

La manifestation regroupant début juin à Gyltiss les œuvres d'artistes domiciliés dans les communes traversées par la D73, de La Frette à La Côte Saint-André, et celles d'un artiste invité sera présentée le 2 juin en salle des associations, au premier étage de la mairie.

L'an prochain, elle retrouvera son format habituel et déclinera le thème « Frontières » autour des oeuvres de la sculptrice Sophie Avenier.



**i** L'exposition sera visible le 2 juin, de 10h à 18h. Entrée libre.

**f** Infos au 06 83 67 30 81

**globe** [fr-fr.facebook.com/aulongdelaD73](https://fr-fr.facebook.com/aulongdelaD73)



## À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le début de l'année et jusqu'à la semaine dernière, la bibliothèque a présenté une exposition sur les chevaux qui est maintenant remplacée par une autre sur le thème des orchidées.

Ces deux expositions sont prêtées par la Médiathèque Départementale de l'Isère et sont accompagnées d'une malle de documents.

Une occasion pour les enfants de l'école de s'immerger dans d'autres univers, notamment pendant les temps d'animation proposés le lundi après-midi par Évelyne Thoniel, bibliothécaire et Marie Chenavas, bénévole.

Pour l'heure, l'équipe prépare l'organisation de la journée « Ramène ta graine » du 2 juin, avec les associations partenaires, un groupe d'habitants et toutes les personnes désireuses de s'impliquer à leurs côtés.

**✍** Permanences : lundi et mardi de 16h30 à 18h, mercredi de 15h à 17h et samedi de 10h à 12h.

Adhésion : 10€ par famille, gratuite pour les moins de 25 ans. La carte d'adhésion donne accès aux médiathèques et bibliothèques du réseau de Bièvre-Isère.

**i** **f** 04 74 20 52 23 aux heures de permanence.  
**✉** [bibliotheque@gillonnay.fr](mailto:bibliotheque@gillonnay.fr)



# RAMÈNE TA GRAINE !

Une journée de rencontres pour et avec les amoureux de la nature et du jardin

En préambule à la fête, **vendredi 1<sup>er</sup> juin**, DES FILMS (entrée gratuite) :

**PATATE ET LE JARDIN POTAGER**  
pour enfants, 17h, salle des fêtes

**PIERRE RABHI - AU NOM DE LA TERRE**  
à partir de 12 ans, 20h30, salle des fêtes

**Samedi 2 juin, de 10h à 18h, Bibliothèque de Gillonnay et ses abords.**

## DES ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE

Expositions : orchidées, bonsaïs, créations « nature » des enfants de l'école.  
Ateliers pour enfants et adultes : cabanes en osier vivant, gîtes à insectes, dessin naturaliste, « graine d'idées »...  
Démonstrations : vannerie en châtaignier, techniques de jardinage...

## DES RENDEZ-VOUS PONCTUELS

Lectures à voix haute pour enfants et adultes, balades naturalistes, visites de jardins.

## DES CONCOURS PRIMÉS

Photo du plus beau jardin, d'épouvantails, de desserts de saison, de confitures.  
Remise des prix pendant la visite officielle.

**PETITE RESTAURATION (SUR RÉSERVATION) ET BUVETTE SUR PLACE**

## UNE JOURNÉE « POUR VOUS ET AVEC VOUS ».

### VOUS ÊTES CUISINIER ET GOURMAND ?

Réalisez vos recettes préférées de desserts de saison et de confitures et soumettez-les à l'appréciation des jurys de nos deux concours de cuisine.

En famille, entre amis, dans votre quartier ou votre association, confectionnez le plus original et le plus beau des **ÉPOUVANTAILS** et participez au concours !

### VOUS ÊTES JARDINIER AMATEUR OU CONFIRMÉ ?

Échangez sur le jardi-troc vos plants, boutures, outils, matériels de jardin et savoir-faire...  
Venez piocher dans notre grainothèque, et complétez-la avec vos meilleurs spécimens.  
Prenez votre jardin en photo pour le concours du plus beau jardin.

Ramenez votre graine pour que cette journée soit un beau moment de partage et de convivialité !

Programme en cours de finalisation.  
Animations gratuites, sur inscription.  
Concours gratuits, règlement sur demande.

Infos, inscriptions, réservations à la bibliothèque  
aux heures de permanence ☎ 04 74 20 52 23  
ou ✉ [bibliotheque@gillonnay.fr](mailto:bibliotheque@gillonnay.fr)



# L'agenda des manifestations

## Festivités pascales

Les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril

Place de la vogue.

Tout le week-end : vogue

Lundi de Pâques, 2 avril : randonnées cyclotouristes et pédestres, matinée boudins et brioches.

Organisé par le Gillonnay Cyclo Club.

🌐 <http://www.gillonnay-cyclo-club.fr/>



## Festival « Les Arts Allumés »

Du 13 au 29 avril

Sur les communes du secteur nord de Bièvre-Isère.

Concerts, spectacles, ateliers artistiques tout public.

Organisé par le pôle culture de Bièvre-Isère Communauté.

Infos : 🌐 <http://bievre-isere.com>

## Au long de la D73

Le 2 juin, de 10h à 18h

Salle des Associations

Exposition collective d'artistes locaux.

Organisée par l'association « Au long de la D73 ».

🌐 <https://fr-fr.facebook.com/aulongdelaD73/>



## Ramène ta graine

Le 2 juin, de 10h à 18h

Bibliothèque et ses abords

Journée festive sur le thème du jardin et de la nature.

Voir page 11.

Organisée par la bibliothèque municipale.

✉ [bibliotheque@gillonnay.fr](mailto:bibliotheque@gillonnay.fr)



## Fête de l'école

Le 30 juin

Cour de l'école

Spectacle et kermesse

Organisée par l'école et le Sou des écoles



## À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : 🌐 <http://tourisme-bievrevalloire.com>

## Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André

☎ 04 74 20 61 43 ✉ [contact@terresdeberlioz.com](mailto:contact@terresdeberlioz.com)

- mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h - 17h

- mercredi et samedi : 9h - 12h30

- dimanche, lundi et jours fériés : fermé